



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CENTRE-VAL DE
LOIRE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R24-2016-011

PUBLIÉ LE 2 FÉVRIER 2016

Sommaire

Préfecture de la région Centre-Val de Loire et du Loiret

R24-2016-01-04-002 - ARRETE Portant composition du jury chargé de délivrer la certification complémentaire du secteur des arts au titre de la session 2016 (1 page)	Page 3
R24-2016-01-04-003 - ARRETE Portant composition du jury chargé de délivrer la certification complémentaire du secteur du français langue seconde au titre de la session 2016 (1 page)	Page 5
R24-2016-01-04-004 - ARRETE Portant composition du jury chargé de délivrer la certification complémentaire du secteur de l'enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique au titre de la session 2016 (2 pages)	Page 7
R24-2016-01-11-006 - ARRETE Portant composition du jury chargé de délivrer la certification complémentaire du secteur de l'enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique au titre de la session 2016 (1 page)	Page 10

Préfecture de la région Centre-Val de Loire et du Loiret

R24-2016-01-04-002

ARRETE Portant composition du jury chargé de délivrer la
certification complémentaire
du secteur des arts au titre de la session 2016

ARRETE

**Portant composition du jury chargé de délivrer la certification complémentaire
du secteur des arts au titre de la session 2016**

**Le Recteur,
Chancelier des Universités**

Vu le code de l'éducation ;
Vu l'arrêté modifié du 23 décembre 2003 relatif aux conditions d'attribution aux personnels
des premier et second degrés relevant du Ministre chargé de l'éducation d'une
certification complémentaire dans certains secteurs disciplinaires ;
Vu la note de service n°2004-175 du 19 octobre 2004 ;

ARRETE

Article 1 : Le jury chargé de délivrer la certification complémentaire du secteur des arts au
titre de la session 2016 est constitué comme suit :

Président : Monsieur MICHON Eric, IA - IPR Éducation Musicale

Option cinéma audiovisuel :

Monsieur MICHON Eric, IA - IPR Éducation Musicale
Monsieur GIVELET Laurent, professeur agrégé lettres modernes

Option danse :

Monsieur MOUSSET Jean-Michel, IA - IPR Education Physique et Sportive
Madame NEUMANN Sophie, professeur agrégé Education Physique et Sportive

Option histoire de l'art :

Madame LECUREUX Cristhine, IA - IPR Histoire - Géographie
Monsieur AUGER Stéphane, professeur agrégé d'Éducation Musicale
Monsieur BILLÈS Jean-Paul, professeur agrégé arts plastiques

Option théâtre :

Mme MERY Christine, IA - IPR Lettres Classiques
M. MARTIN Stéphane, professeur agrégé de Lettres Modernes

Article 2 : Le Secrétaire général de l'Académie d'Orléans-Tours, est chargé de l'exécution du
présent arrêté.

Fait à Orléans, le 04 janvier 2016
Le Recteur de l'Académie d'Orléans-tours
Signé : Marie REYNIER

Préfecture de la région Centre-Val de Loire et du Loiret

R24-2016-01-04-003

ARRETE Portant composition du jury chargé de délivrer la
certification complémentaire du
secteur du français langue seconde au titre de la session
2016

ARRETE

**Portant composition du jury chargé de délivrer la certification complémentaire du
secteur du français langue seconde au titre de la session 2016**

**Le Recteur,
Chancelier des Universités**

Vu le code de l'éducation ;
Vu l'arrêté modifié du 23 décembre 2003 relatif aux conditions d'attribution aux personnels
des premier et second degrés relevant du Ministre chargé de l'éducation d'une certification
complémentaire dans certains secteurs disciplinaires ;
Vu la note de service n°2004-175 du 19 octobre 2004 ;

ARRETE

Article 1 : Le jury chargé de délivrer la certification complémentaire du secteur du français
langue seconde au titre de la session 2016 est constitué comme suit :

Président : Monsieur MICHON Eric, IA - IPR Éducation Musicale

Membres de jury :

Madame MERY Christine, IA - IPR Lettres
Mme PESLHERBE-LIGNEAU Anne-Marie, IA IPR Lettres
Madame SZOTOWSKI Bogda, CASNAV

Article 2 : Le Secrétaire général de l'Académie d'Orléans-Tours, est chargé de l'exécution du
présent arrêté.

Fait à Orléans, le 04 janvier 2016
Le Recteur de l'Académie d'Orléans-tours
Signé : Marie REYNIER

Préfecture de la région Centre-Val de Loire et du Loiret

R24-2016-01-04-004

ARRETE Portant composition du jury chargé de délivrer la certification complémentaire du secteur de l'enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique au titre de la session 2016

**RECTORAT DE L'ACADEMIE
ORLEANS-TOURS**
DIVISION DES EXAMENS ET
CONCOURS

ARRETE

Portant composition du jury chargé de délivrer la certification complémentaire du secteur de l'enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique au titre de la session 2016

**Le Recteur,
Chancelier des Universités**

Vu le code de l'éducation ;
Vu l'arrêté modifié du 23 décembre 2003 relatif aux conditions d'attribution aux personnels des premier et second degrés relevant du Ministre chargé de l'éducation d'une certification complémentaire dans certains secteurs disciplinaires ;
Vu la note de service n°2004-175 du 19 octobre 2004 ;

ARRETE

Article 1 : Le jury chargé de délivrer la certification complémentaire du secteur de l'enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique au titre de la session 2016 est constitué comme suit :

Président : Monsieur MICHON Eric, IA - IPR Éducation Musicale

Option allemand :

Madame PHILIPPE Muriel, IA IPR Allemand
Madame CHAIX Florence, IA IPR Histoire/géographie
Monsieur CIAVALDINI Christophe, IA IPR Eco/Gestion
Monsieur CAILHOL Bruno, IA IPR Mathématiques
Monsieur MERY Bruno, IA IPR EPS

Option anglais :

Madame MOGUEN Christine, IA IPR Anglais
Monsieur ANDRE Sylvain, professeur agrégé Biochimie
Monsieur ASSERAF – GODRIE Sébastien, IA IPR SES
Monsieur COLOMBEY Pascal, professeur agrégé SII
Monsieur DIGER Alain, IA IPR mathématiques
Madame ESTRADÉ Florence, IA IPR Anglais
Monsieur KHAIRALLAH Michel, IA IPR SVT
Monsieur LE COQUIL Eric, IA IPR Philosophie
Madame LECUREUX Cristhine, IA IPR Histoire/Géographie
Monsieur MERY Bruno, IA IPR EPS
Monsieur MONTLIVET Nicolas, IA IPR Physique/Chimie
Monsieur SAILLARD François, IA IPR Eco/Gestion
Monsieur TAVERNIER Nicolas, professeur certifié d'Histoire/Géographie

Option anglais PLP :

Madame TOMKO Josiane, IEN - EG Anglais / Lettres
Madame BOYEAULT Laurence, IEN ET STI
Madame GANDON Marguerite, IEN ET SBSSA
Monsieur MELLIER Bernard, PLP Lettres, chargé de mission auprès
de l'inspection
Monsieur PROSPER Dominique, IEN ET STI
Monsieur SAISON Jean, IEN ET STI
Madame VIARD Karine, IEN ET Eco/Gestion

Option espagnol :

Madame GUILLAUME Catherine, IA - IPR Espagnol
Monsieur ASSERAF – GODRIE Sébastien, IA IPR SES
Monsieur BAUCHET Patrice, IA IPR EPS
Monsieur CAILHOL Bruno, IA IPR Mathématiques
Monsieur HEROPOULOS Alexis, professeur certifié Histoire/Géo
Monsieur MONTLIVET Nicolas, IA IPR Physique/Chimie
Monsieur SAILLARD François, IA IPR Eco/Gestion

Option italien :

Madame GIROIR Rosa, professeur agrégé d'Italien, chargée de mission
auprès de l'inspection
Monsieur CAILHOL Bruno, IA IPR Mathématiques
Madame GUGGIARI Véronique, IA IPR EVS
Madame LECUREUX Cristhine, IA IPR Histoire/Géographie
Monsieur MICHON Eric, IA - IPR Éducation Musicale
Monsieur MONTLIVET Nicolas, IA IPR Physique/Chimie

Article 2 : Le Secrétaire général de l'Académie d'Orléans-Tours, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Orléans, le 04 janvier 2016
Le Recteur de l'Académie d'Orléans-tours
Signé : Marie REYNIER

Préfecture de la région Centre-Val de Loire et du Loiret

R24-2016-01-11-006

ARRETE Portant composition du jury chargé de délivrer la certification complémentaire du secteur de l'enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique au titre de la session 2016

ARRETE

Portant composition du jury chargé de délivrer la certification complémentaire du secteur de l'enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique au titre de la session 2016

**Le Recteur,
Chancelier des Universités**

Vu le code de l'éducation ;
Vu l'arrêté modifié du 23 décembre 2003 relatif aux conditions d'attribution aux personnels des premier et second degrés relevant du Ministre chargé de l'éducation d'une certification complémentaire dans certains secteurs disciplinaires ;
Vu la note de service n°2004-175 du 19 octobre 2004 ;

ARRETE

Article 1 : L'arrêté rectoral n°3 du 04 janvier 2016 portant sur la composition du jury chargé de délivrer la certification complémentaire du secteur de l'enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique au titre de la session 2016 est modifié comme suit :

Option allemand :

Monsieur CAILHOL Bruno, IA IPR Mathématiques est remplacé par Monsieur PEAN Manuel, professeur agrégé Mathématiques, faisant fonction IA IPR

Article 2 : Le Secrétaire général de l'Académie d'Orléans-Tours, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Orléans, le 11 janvier 2016
Le Recteur de l'Académie d'Orléans-tours
Signé : Marie REYNIER